



COMMUNE DE CHOUZE-SUR-LOIRE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2011

Après avoir approuvé le compte rendu de la réunion du 1^{ER} février 2011, le Conseil Municipal a examiné les dossiers et pris les décisions suivantes :

Accueil de loisirs "des Moulins"

Autorise le Maire à signer avec la MSA-BERRY-TOURAINNE, la convention de financement de l'accueil de loisirs des Moulins.

Subventions au titre de la DETR

Des demandes de subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2011 sont sollicitées pour les deux projets suivants:

- 1) 2^{ème} tranche de travaux réhabilitation et isolation thermique de l'Ecole des Moulins - pour un montant de 42 434.37 € soit 45% d'un montant de travaux HT de 94 298.60 €
- 2) Réhabilitation de l'immeuble, 26 rue de Saumur, en deux logements sociaux- pour un montant de 60 000 € soit 40% d'un montant subventionnable de 150 000 € sur 231 812.24 € HT de travaux

Subvention au titre des crédits parlementaires - Travaux salle Georges Mémin

Il est décidé de demander une subvention pour les travaux de toitures qui doivent être réalisés salle Georges Mémin. Le montant des travaux s'élève à 23 015.96 € HT et la subvention sollicitée est de 10 000 €.

Groupement de commandes - programme de voirie 2011

Il est décidé d'adhérer au groupement de commandes mis en place au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, afin de réduire les coûts relatifs aux marchés de travaux concernant les programmes de voirie 2011.

Messieurs CESBRON et MOREAU, sont désignés comme membre titulaire et suppléant de la commission d'appel d'offre et le Maire est autorisé à signer la convention relative au fonctionnement de ce groupement de commandes.

Compte administratif et compte de gestion 2010

Ceux-ci font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 286 027.21 € et un besoin de financement de la section d'investissement de 66 308.10 €, compte tenu du solde des restes à réaliser qui s'élève à 193 371.92 €. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le résultat de la section de fonctionnement a été affecté ainsi:

66 308.10 € en section d'investissement et 219 719.11 € en section de fonctionnement

Bilan des opérations immobilières

Au cours de l'année 2010, la seule opération immobilière qui a été réalisée, a été la cession de l'ancien logement de direction de l'Ecole de Port-Boulet "du Mûrier" à Monsieur MACE et Madame FOULON au prix de 35 000 €.

Compte tenu que cet immeuble appartenait en indivision aux Communes de CHOUZE-sur-LOIRE et LA CHAPELLE-sur-LOIRE, le montant de la vente au profit de la Commune s'est établi à 32 935 € (soit 94.10%).

Le conseil municipal a pris acte de ce bilan qui n'a fait l'objet d'aucune observation.

Vote des subventions

Le montant total des subventions accordées pour l'année 2011 s'élève à 103 819 €

Le détail est affiché en Mairie.

Vote des taux

Après avoir déterminé le montant attendu des impôts locaux à 458 017 € le taux des trois taxes est fixé ainsi:

Taxe d'habitation - 12,20%

Taxe foncière bâtie - 17,84%

Taxe foncière - 42,18%

Budget 2011.

Le budget a été voté à l'unanimité.

Il s'équilibre en section de fonctionnement à 1682 094€ et en section d'investissement à 1 127 552€

Compte tenu des restes à réaliser, des crédits nouveaux ont été inscrits pour la réalisation des principaux projets soit :

Réhabilitation et isolation thermique de l'école des moulins- 250 000 €

De l'immeuble "26, rue de Saumur" pour y créer 2 logements. 250 000 €

Programme voirie 2011- 60 000 €

Acquisitions mobilier scolaire – 28 000 €

Mise aux normes réseau éclairage public – 23 000 €

Travaux bâtiments clubs sportifs- 20 000 €

Travaux aménagement Mairie- 16 000 €

Travaux camping- 12 500 €

FAIT A CHOUZE-sur-LOIRE, le 12 avril 2011.

Le Maire,

Gilles THIBAULT